

REUNION PUBLIQUE DU 16 OCTOBRE 2025

Ordre du Jour :

FONCTION PUBLIQUE :

PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE

1) Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Afin de pérenniser l'emploi d'un agent des services techniques en poste depuis plusieurs années, il est proposé au Conseil municipal de le mettre au stage et de créer un poste d'adjoint technique territorial.

2) Création d'un poste d'attaché territorial

Suite à la commission du CDG 38 du 11 juin dernier, la candidature d'un agent a été retenue au titre de la promotion interne – catégorie A, au grade d'attaché territorial. Aussi, il est proposé au Conseil municipal de le nommer sur ce nouveau grade et de créer le poste correspondant.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

COOPERATION CONVENTIONNELLE

3) CCMV / Renouvellement convention Illiwap

La précédente convention arrivant à son terme, il est nécessaire de la renouveler et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.